



Réhabilitation énergétique Energie Sprong

0890 Ingrandes

Pourquoi devons nous agir ?



Urgence climatique

- Réchauffement de la planète
- Hausse du prix des énergies
- Baisse des stocks d'énergies

Engagement global au niveau des états

Déclinaison des obligations sur le secteur du bâtiment

Obligations réglementaires faites aux propriétaires

Programmation de travaux énergétiques chez les locataires

Pourquoi cette réunion ?

Votre logement entre dans le cadre d'un vaste programme de réhabilitations énergétiques de 5 400 logements sur la période de 2019 à 2024.

Déjà 3 500 logements ont été réhabilités. C'est désormais à votre tour.

Avec 3 OBJECTIFS :

Protéger les locataires de la hausse du prix des énergies

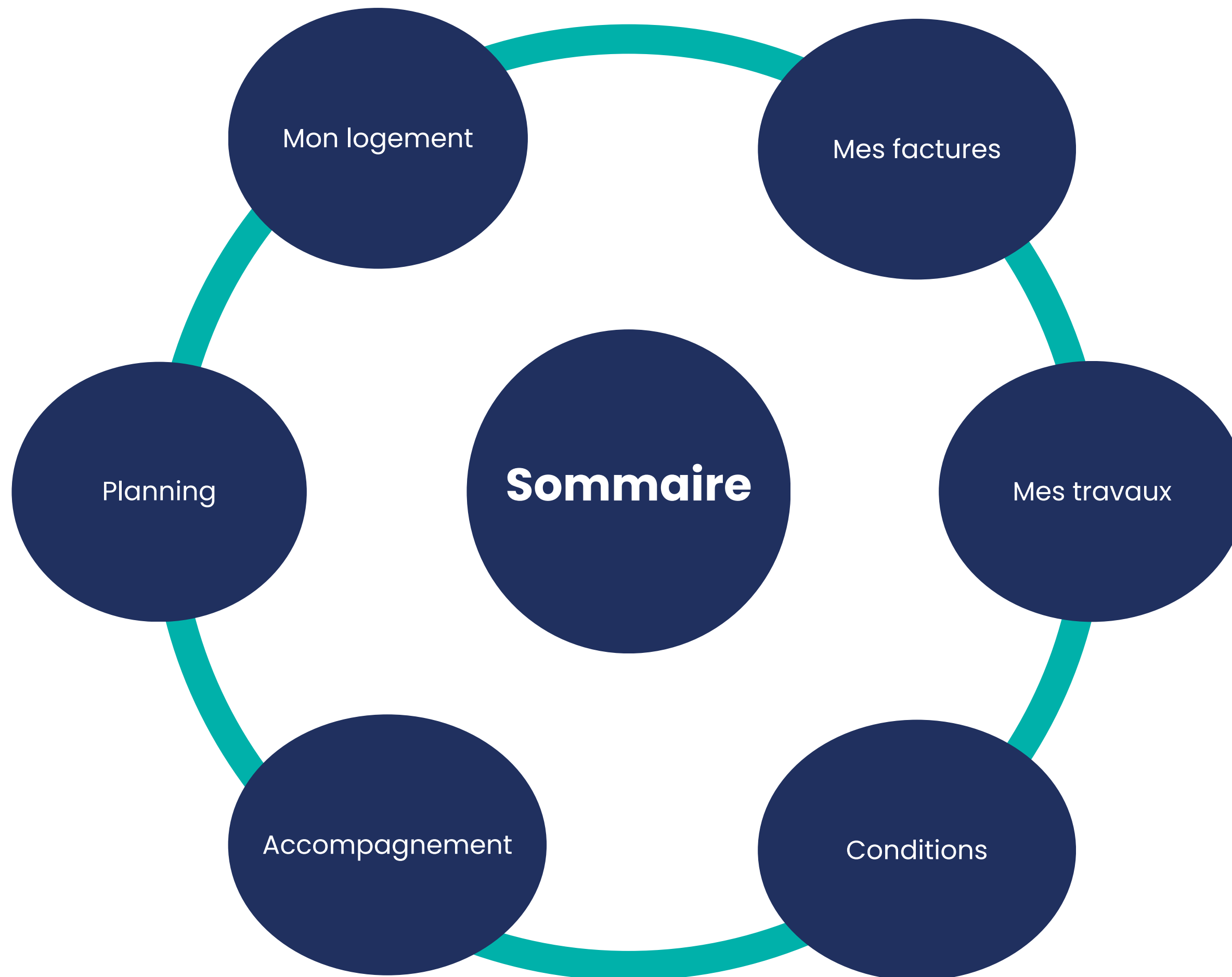
- **Baisser vos consommations**

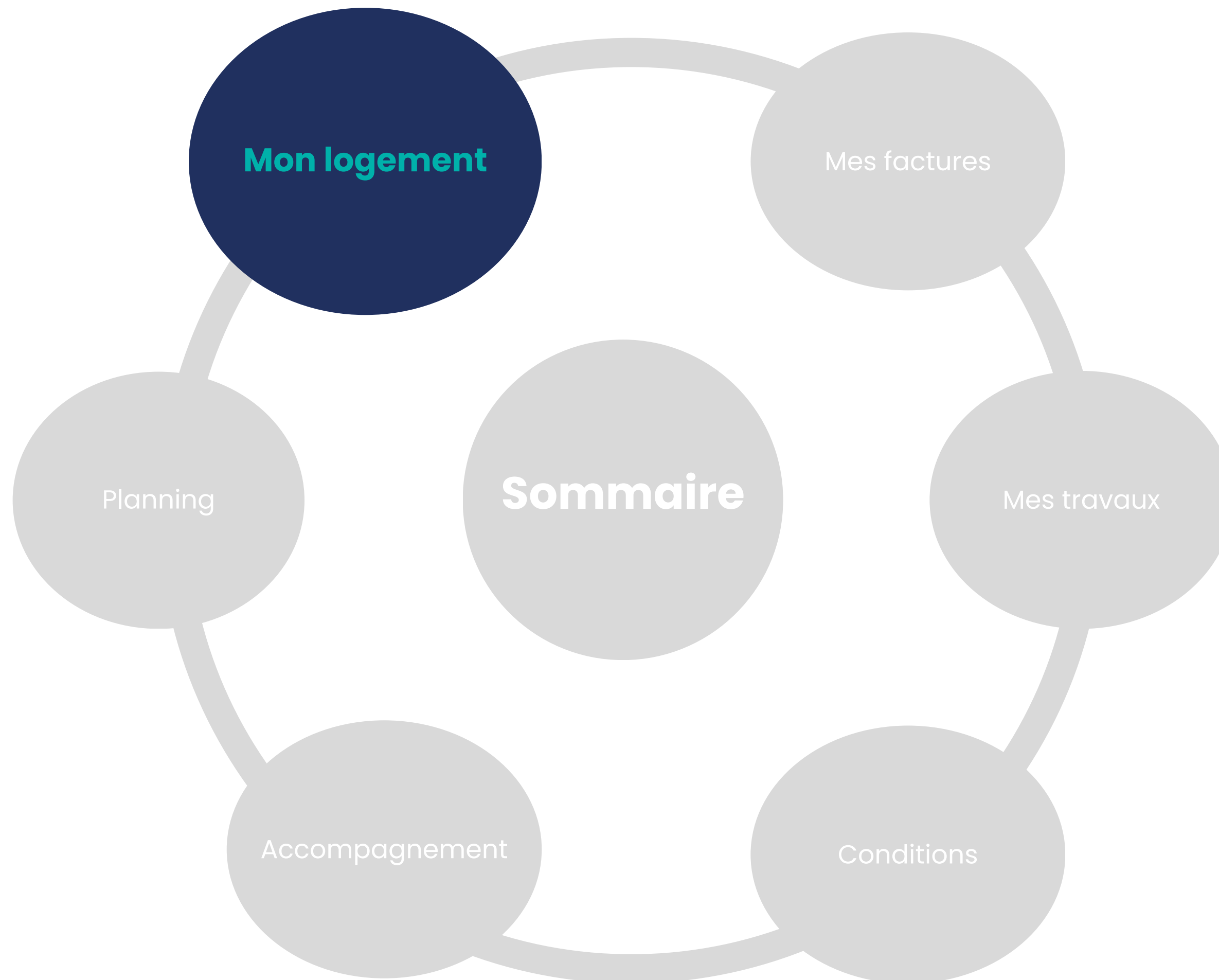
Diminuer l'impact environnemental de vos logements

- **Diminuer la production de CO2 et préserver l'environnement**

Redonner une seconde vie à votre logement

- **Améliorer votre confort et votre cadre de vie**





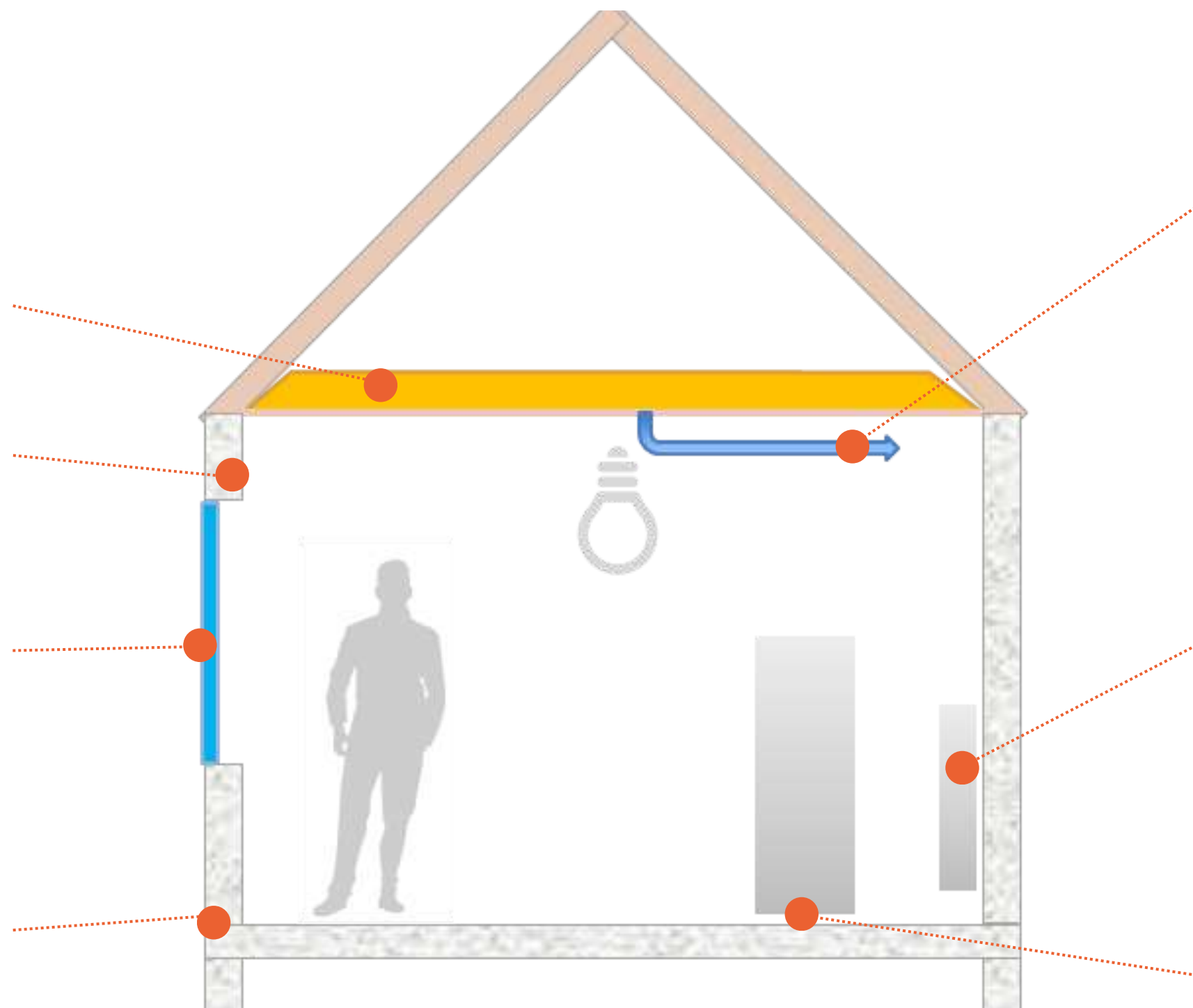
Votre logement avant travaux

Isolation dans les combles
insuffisante

Façades mal isolées.

Des menuiseries
vieillissantes et
peu performantes

Pas d'isolation des
plancher bas



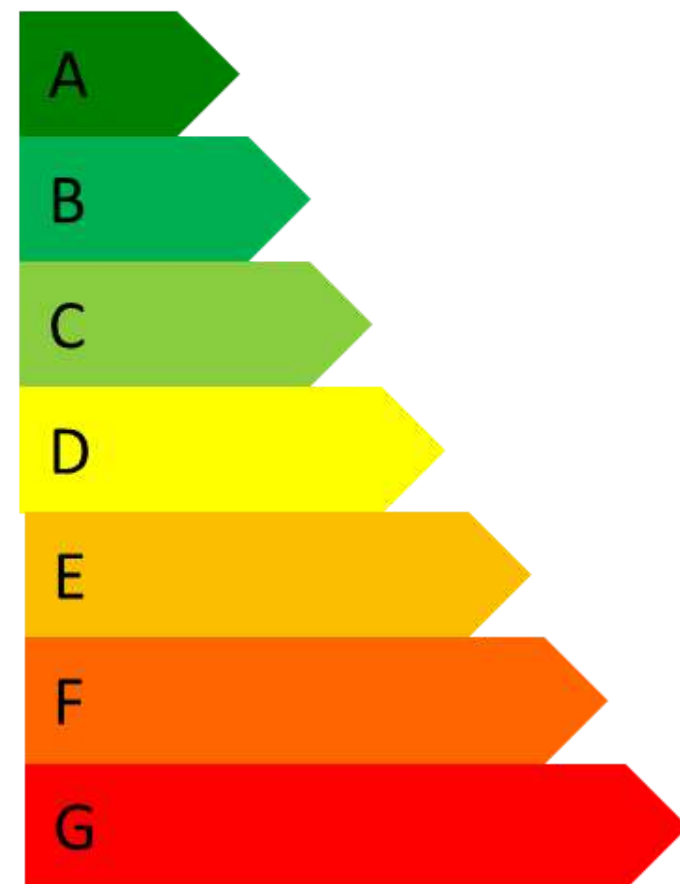
Un système de ventilation
utile mais qui gaspille
beaucoup de l'énergie
chèrement produite.

Un système de chauffage plus proche du
« Grille pain » que du radiateur avec
l'énergie la plus chère, l'électricité

Un système de réchauffage de l'eau à
l'électricité (ballon d'eau chaude) peu
efficace et chère.

Mes étiquettes énergétiques avant travaux

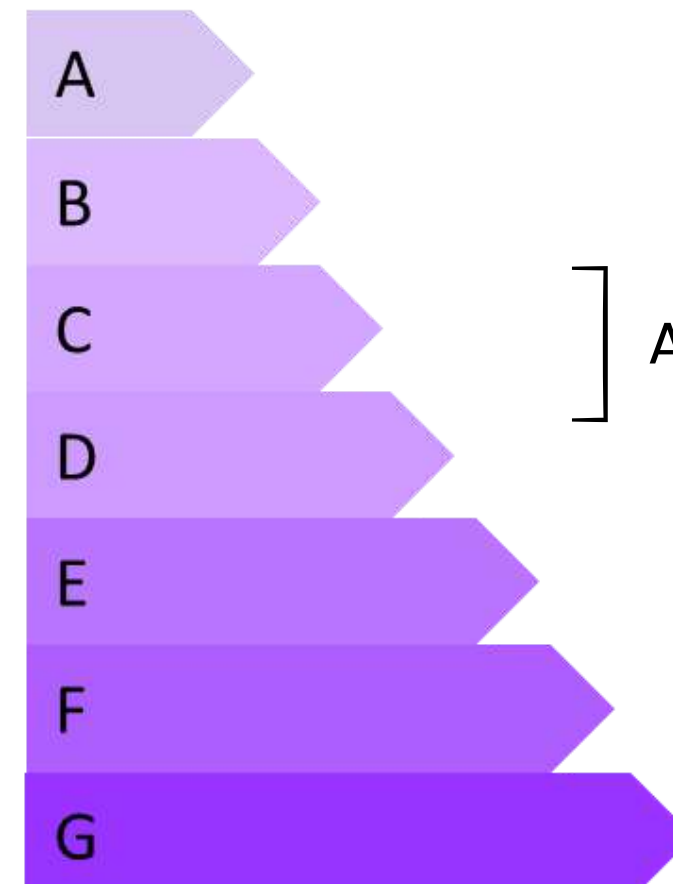
Logement très économe



Logement très énergivore

Avant travaux *

Logement qui émet peu de CO2

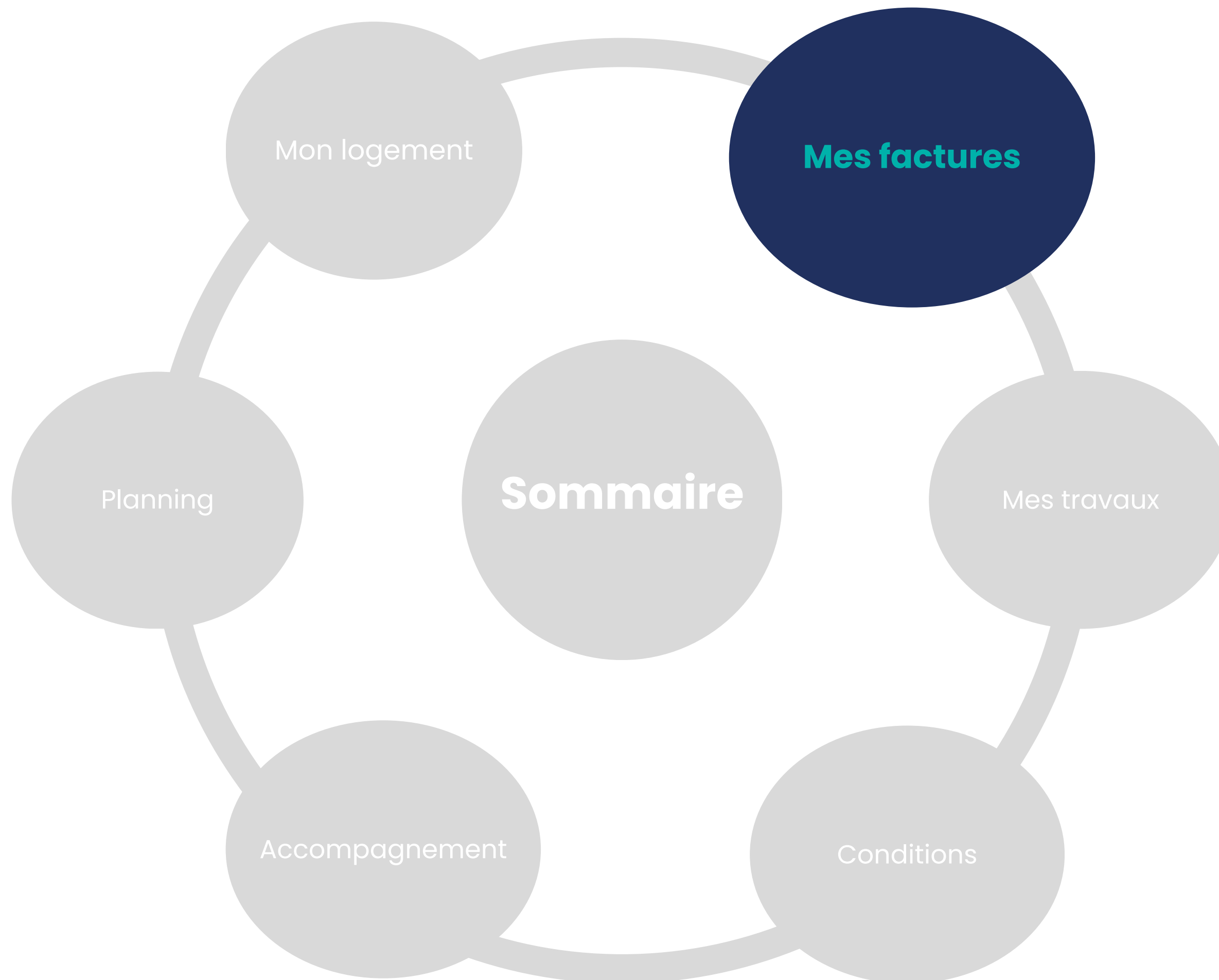


Avant travaux *

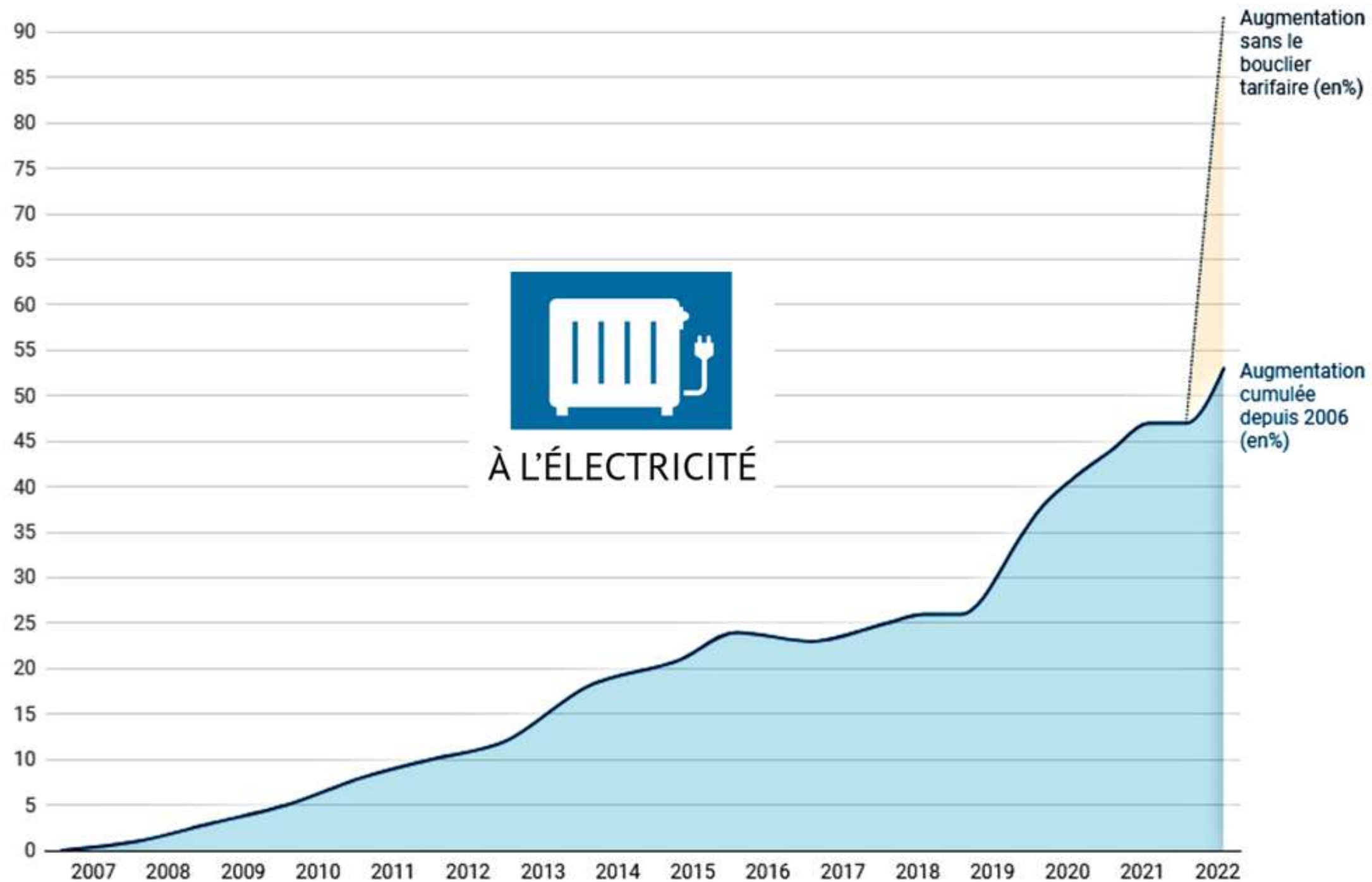
Logement qui émet beaucoup de CO2

Nous devons faire beaucoup mieux !

* Moyenne de vos logements



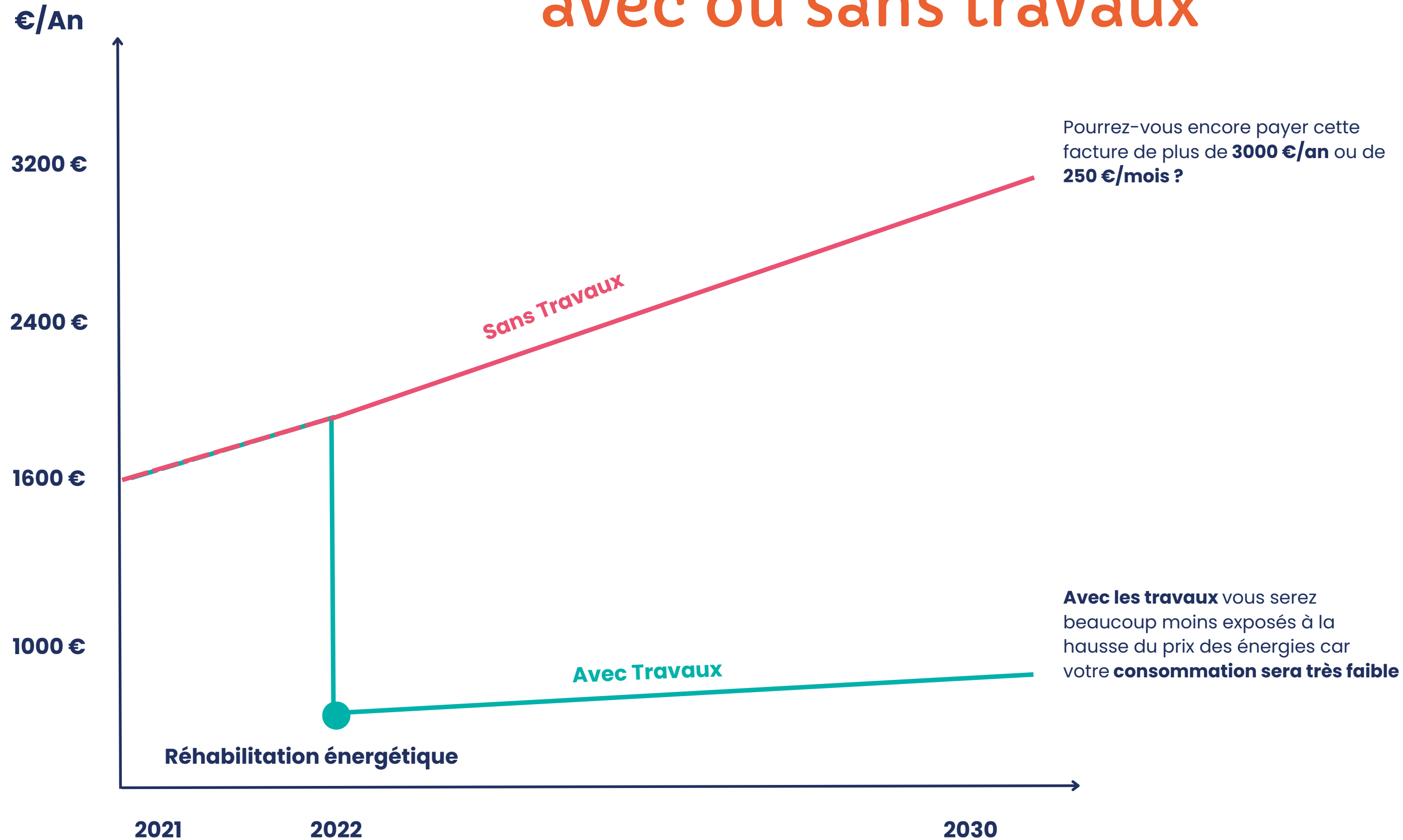
Un prix de l'électricité qui s'envole



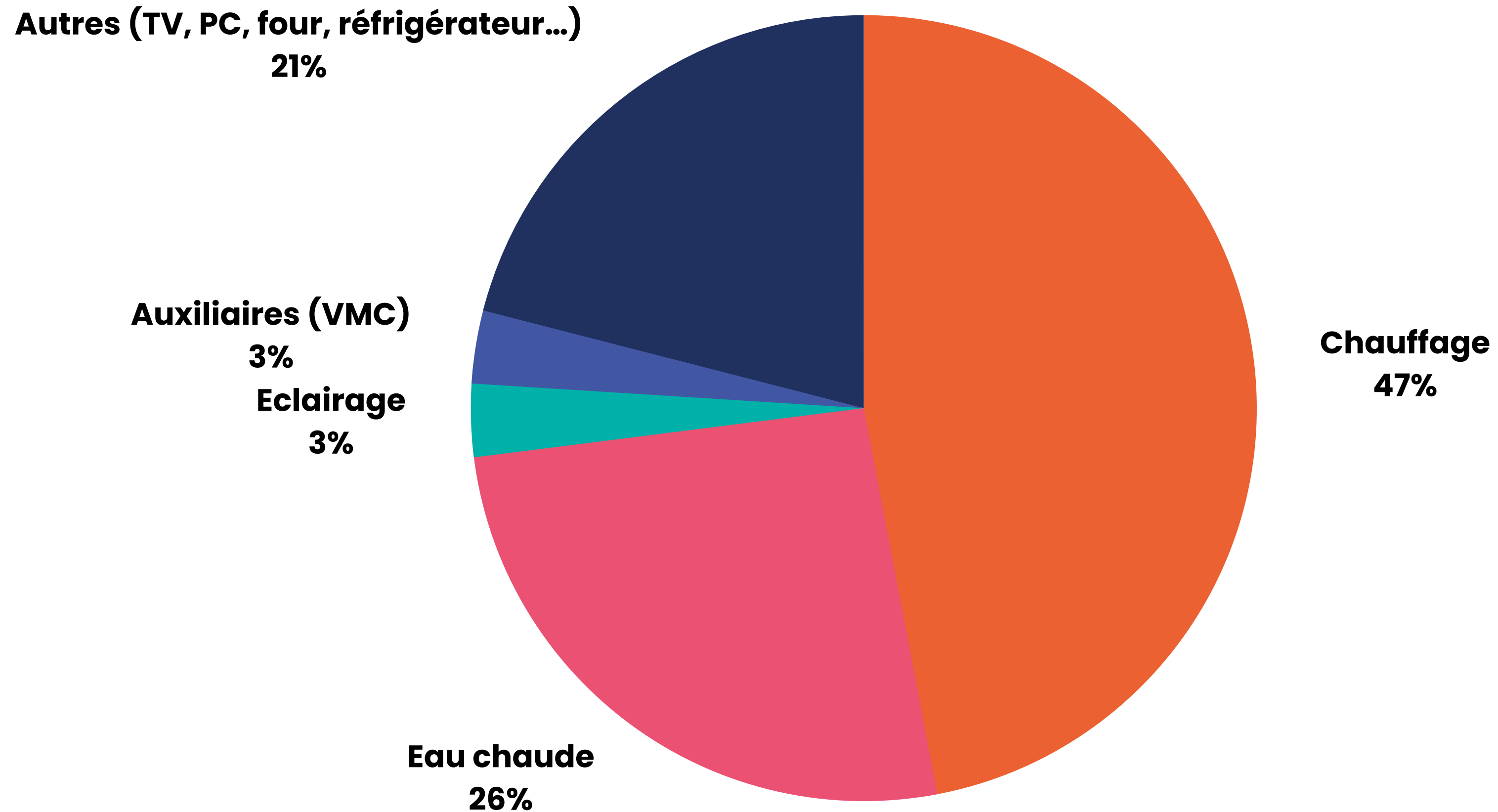
Sans l'intervention de l'état (bouclier énergétique) la facture d'électricité serait passée à **2 300 €** en 2022 (soit **+ 44%**)

En moyenne pour un locataire c'est **1 600 €** de facture d'électricité par an ou **130 €** par mois.

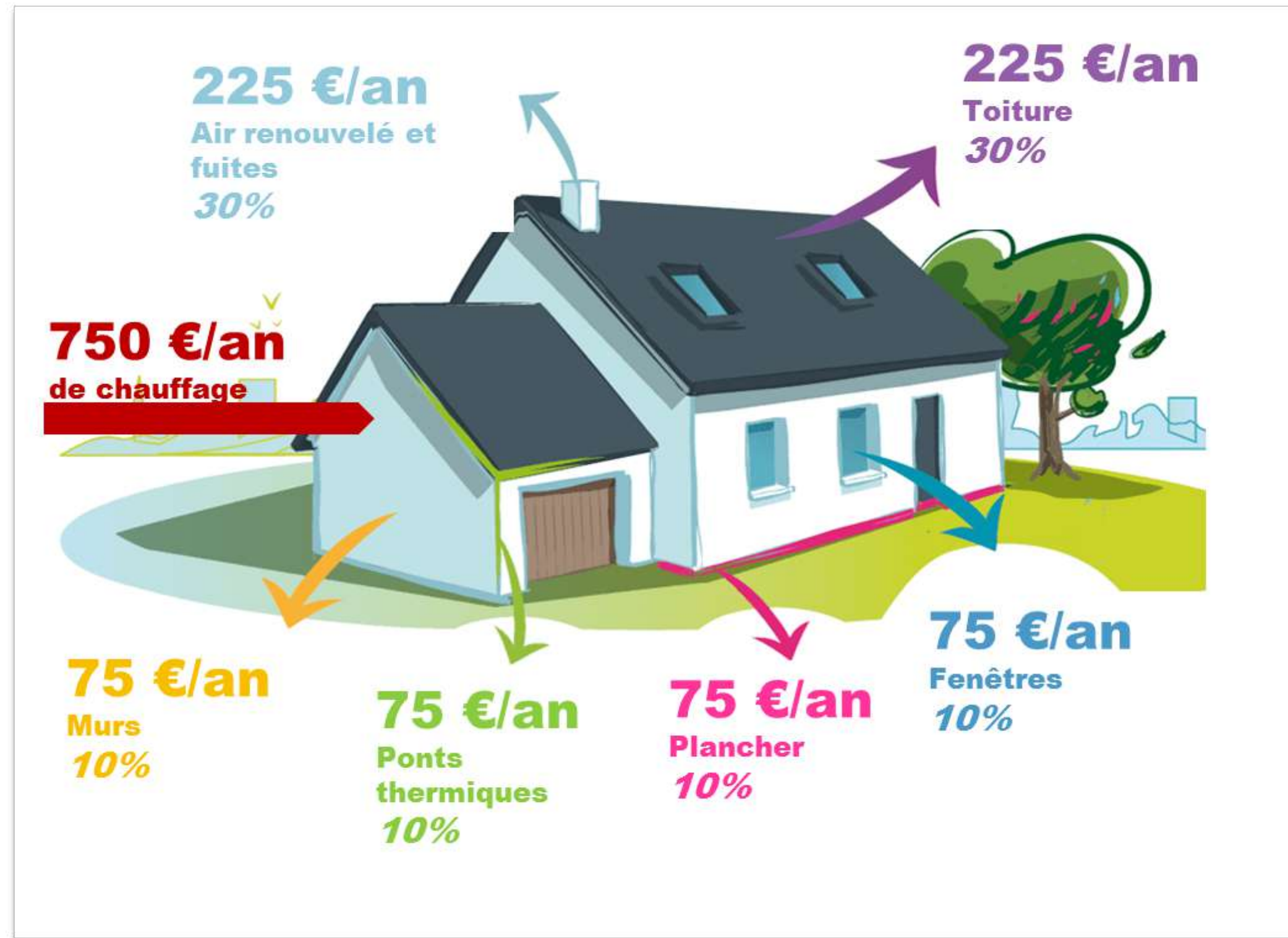
Evolution de votre facture d'énergie avec ou sans travaux

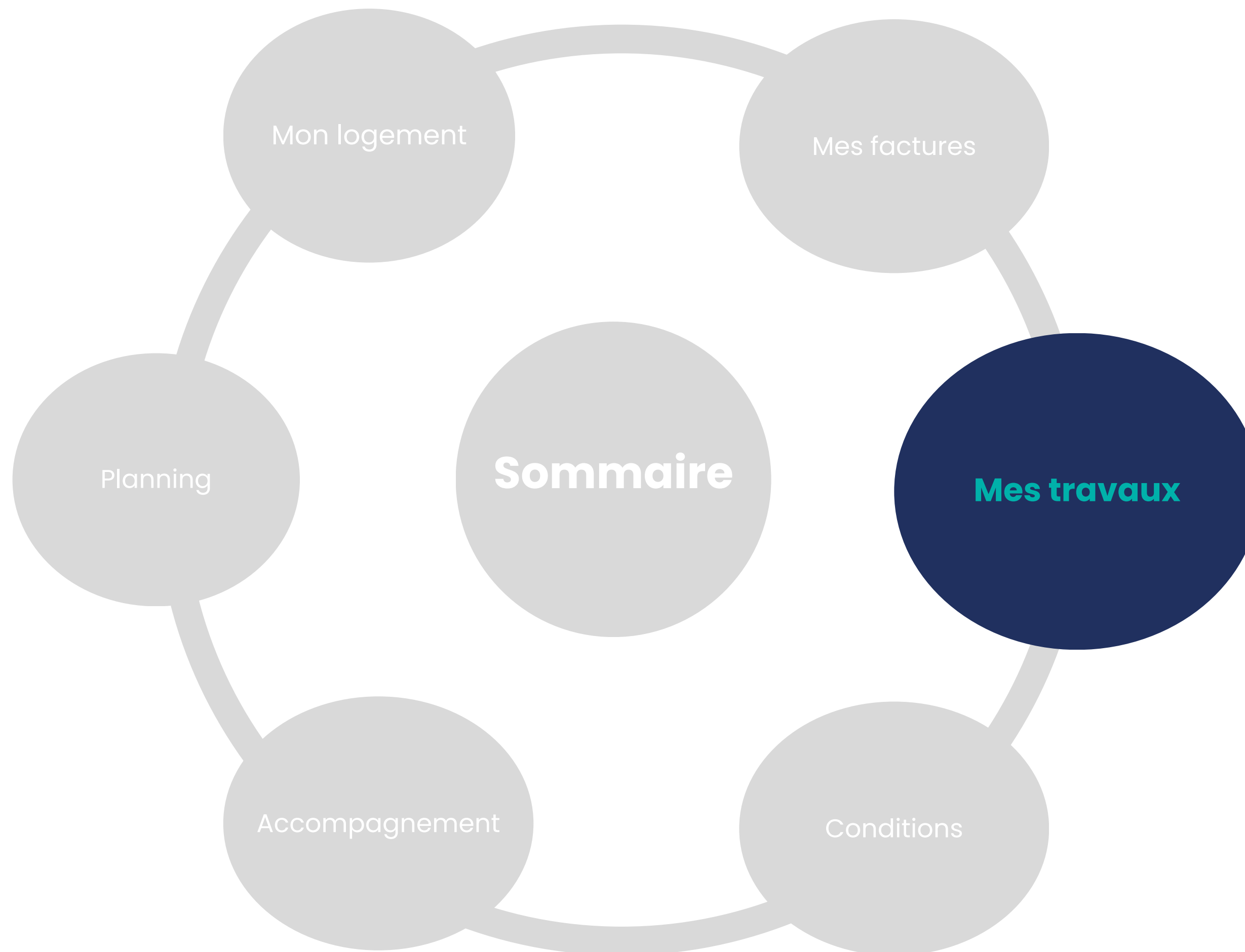


Où pouvons nous agir ?



Où s'échappe la chaleur de mon logement ?





Le concept de réhabilitation Energie Sprong

Un véritable bouclier énergétique

Réhabilitation énergétique de vos logements

- Isolation très forte de tout votre logement
- Système de chauffage, eau chaude et ventilation très peu consommateur d'énergie



Baisse très significative de vos consommations

Si comportement normal des occupants : 20° C et 70 litres d'eau chaude/jours (T3) et forfait de x kWh d'électricité domestique /an

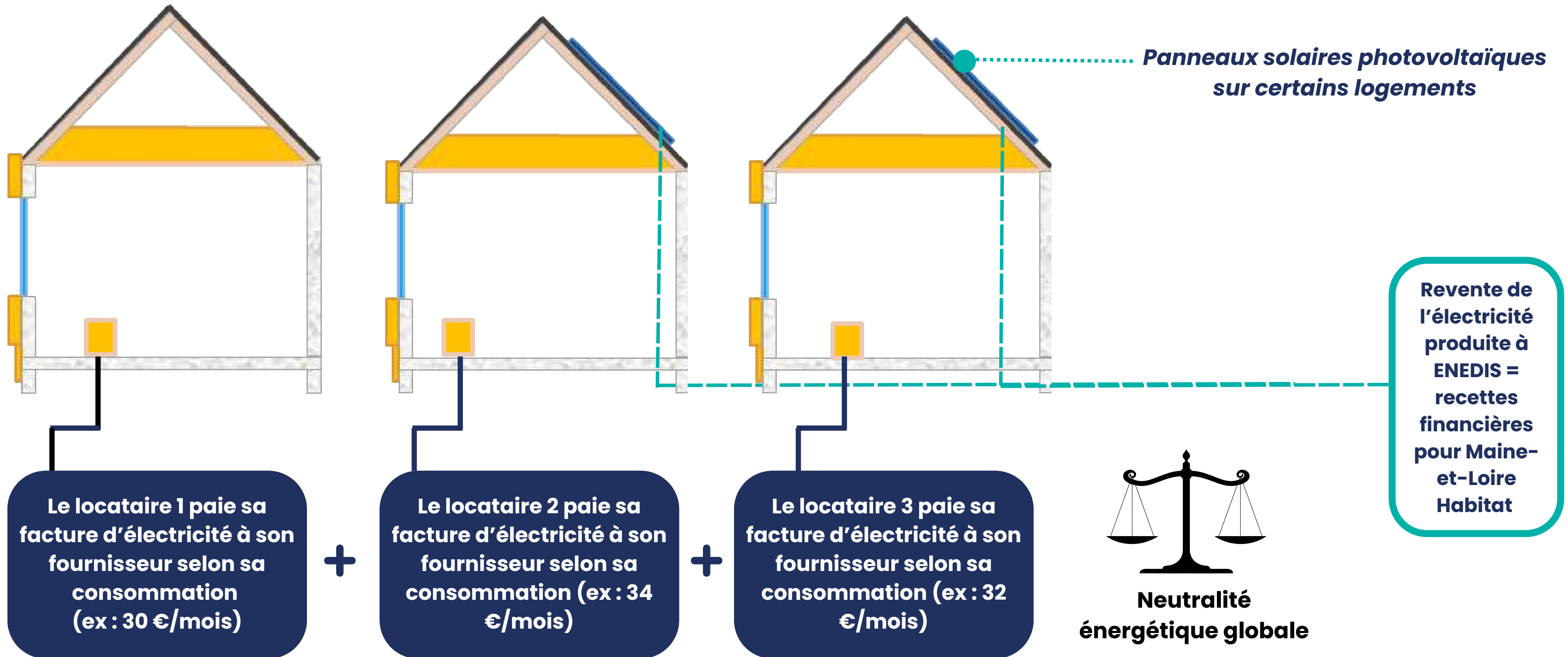


Système de garantie de vos consommations après travaux.

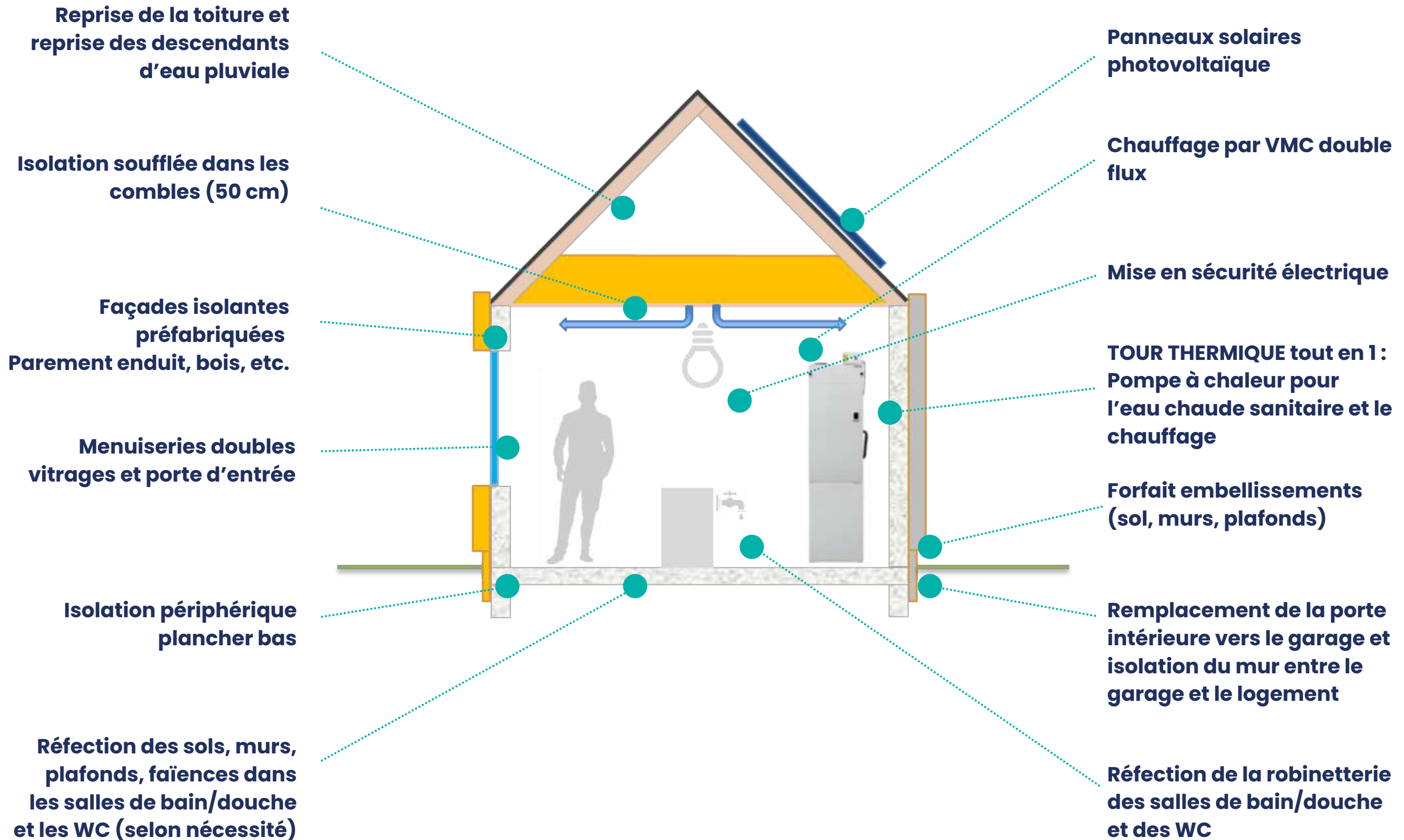
Si écart avec les engagements contractuels = Compensation auprès du locataire

Le concept de réhabilitation Energie Sprong

Des logements neutres en énergie



Un bouquet de travaux complet



Une approche hors site



Facades pré-fabriqués



Un séjour avec sa nouvelle menuiserie



Une chambre avec sa nouvelle menuiserie



La Tour thermique Nilan



L'approche architecturale

MLH - 890 - INGRANDES-LE-FRESNE-SUR-LOIRE



L'approche architecturale

Avant

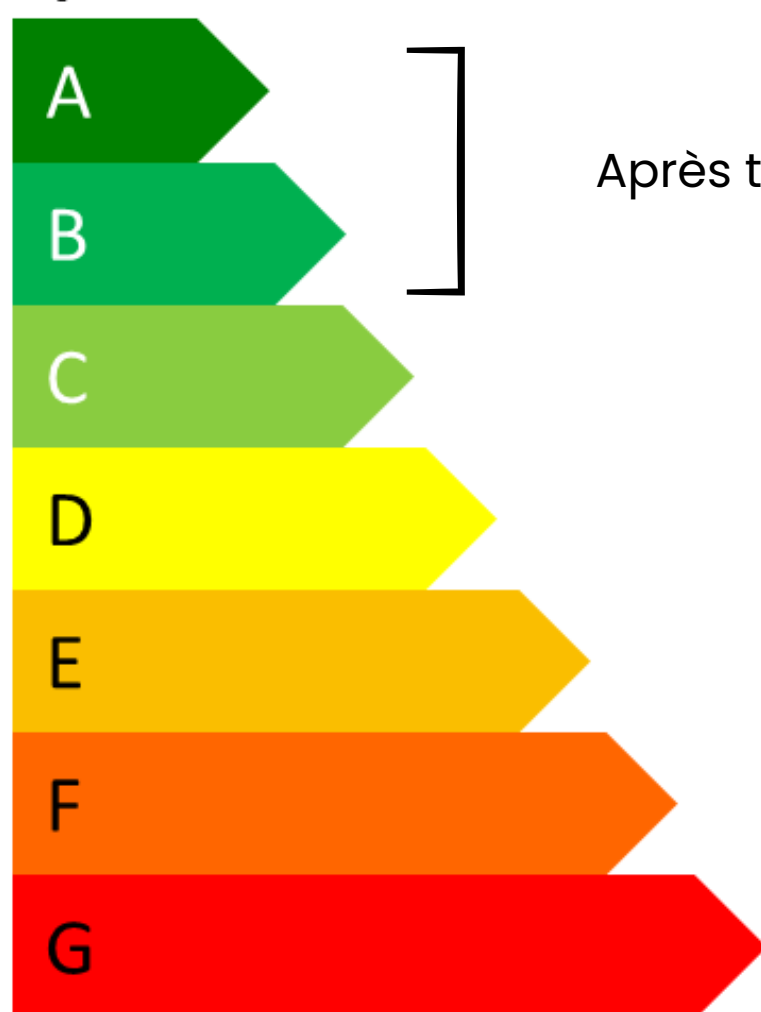


Après



Mes étiquettes énergétiques après travaux

Logement très économe

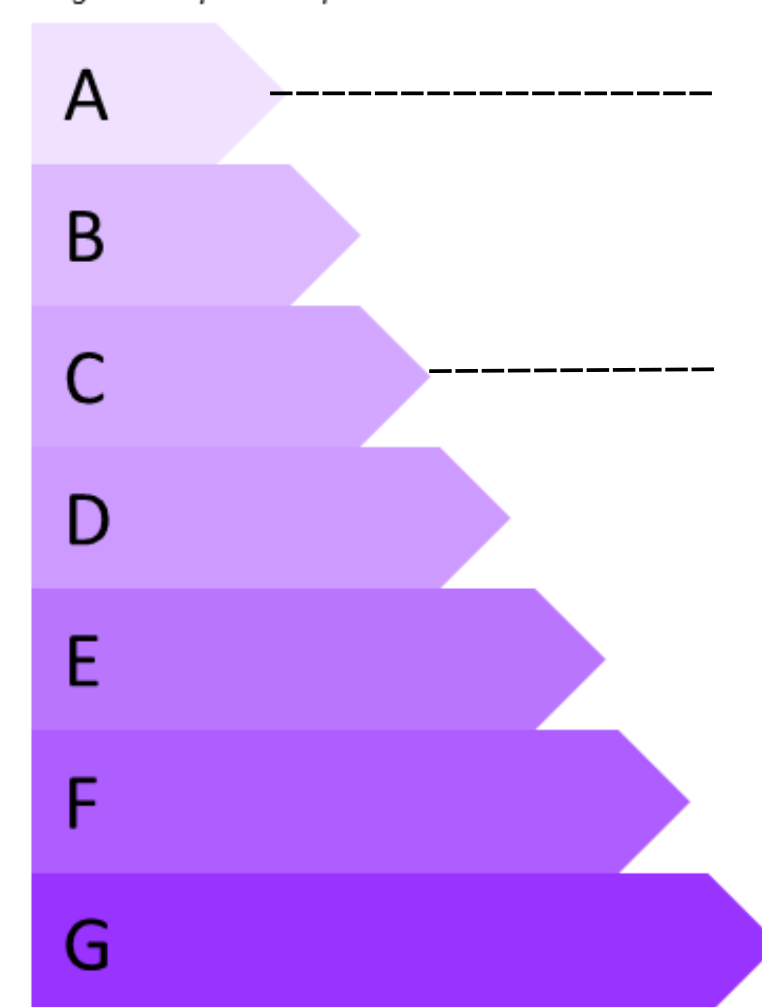


Logement très énergivore

Après travaux

Avant travaux

Logement qui émet peu de CO2

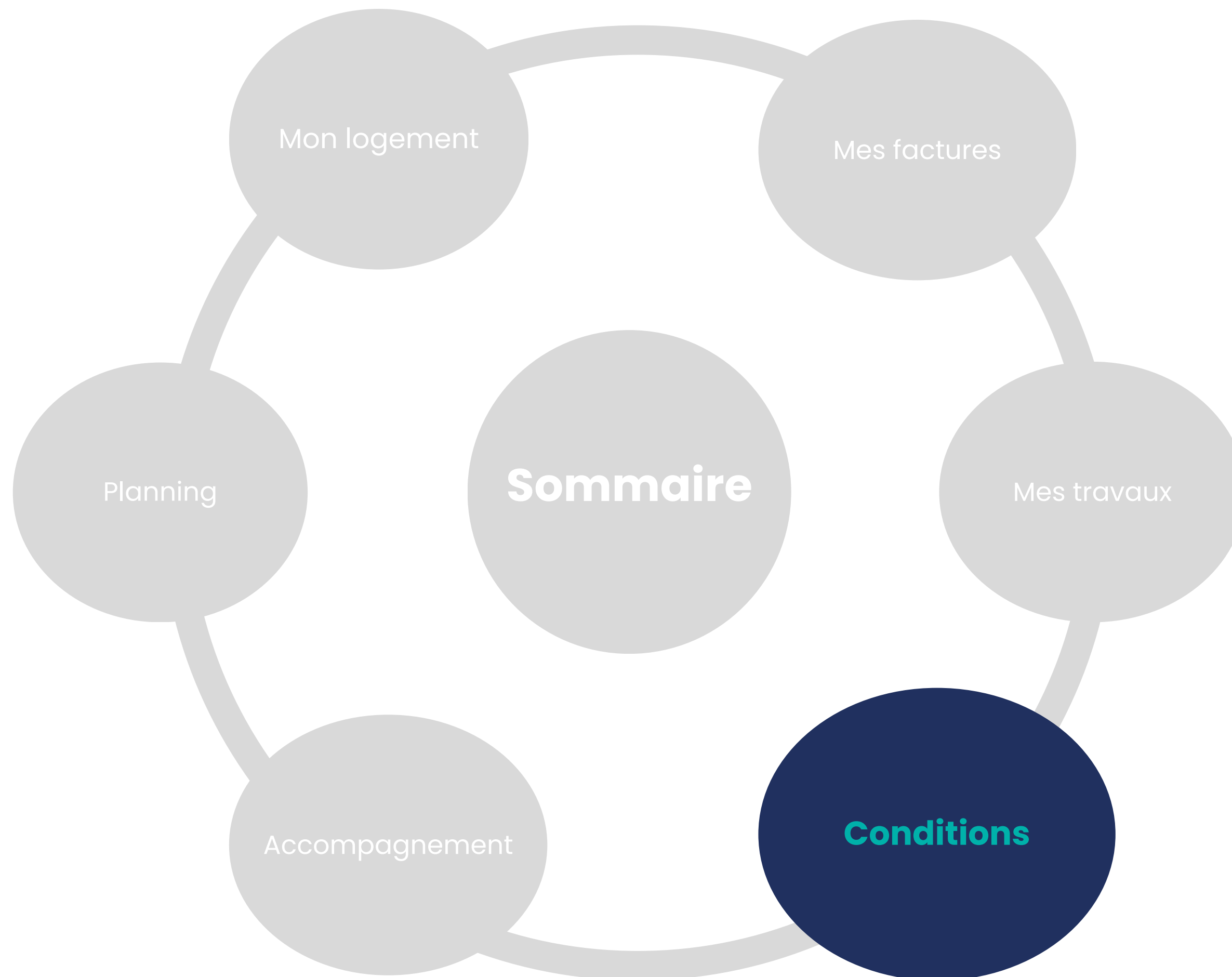


Après travaux


Avant travaux

Logement qui émet beaucoup de CO2

Beaucoup plus économique et bien meilleur pour la planète !

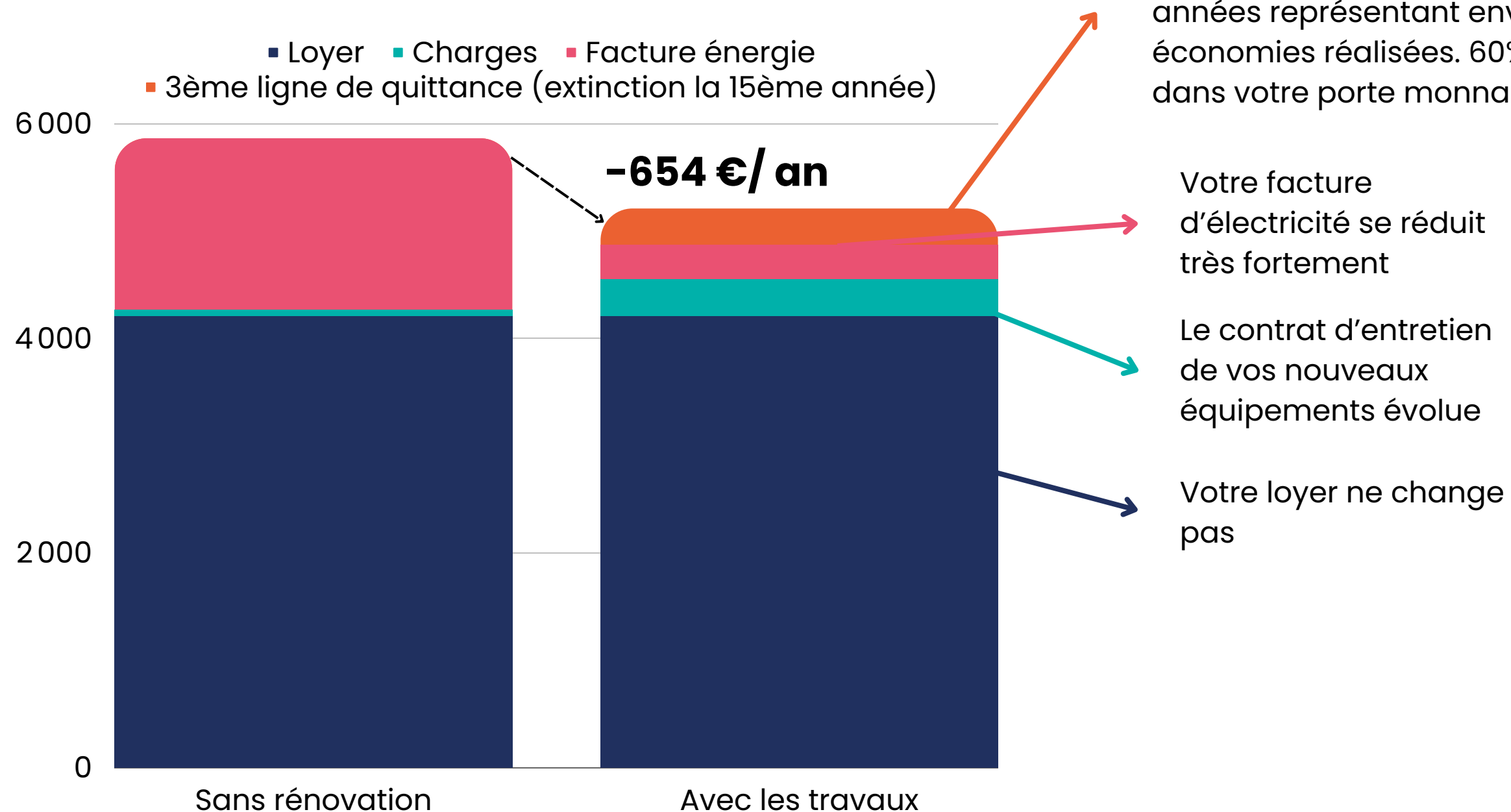


Evolution de la quittance globale du locataire



Exemple Individuels
T3
71 m²
20 °C / 70 litres d'ECS

Répartition des coûts annuels pour 1 logement la 1ère année



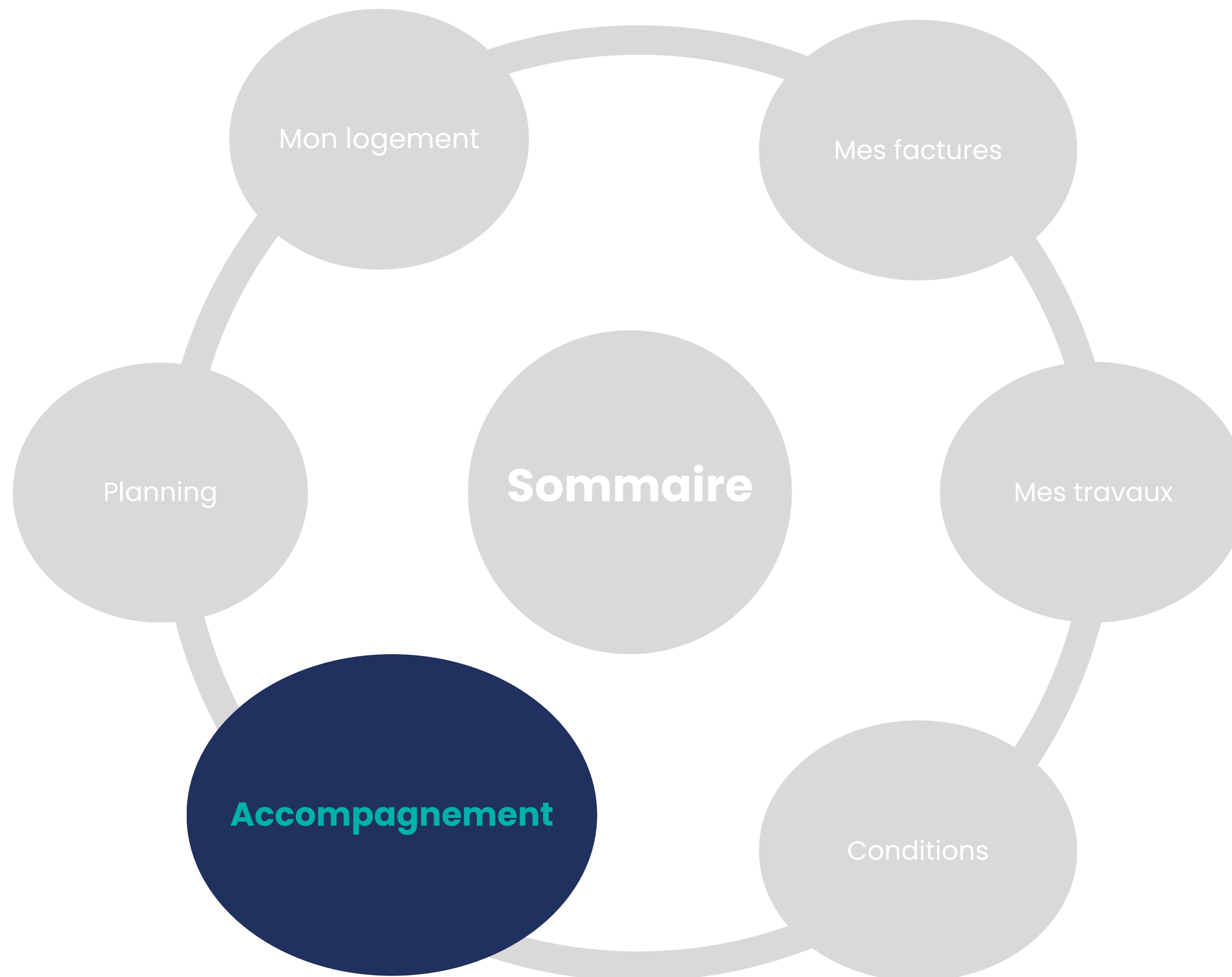
Maine-et-Loire habitat demande aux locataires une participation forfaitaire les 15 premières années représentant environ 40% des économies réalisées. 60% des économies reste dans votre porte monnaie

Ces travaux coûtent 100 000 € / logement

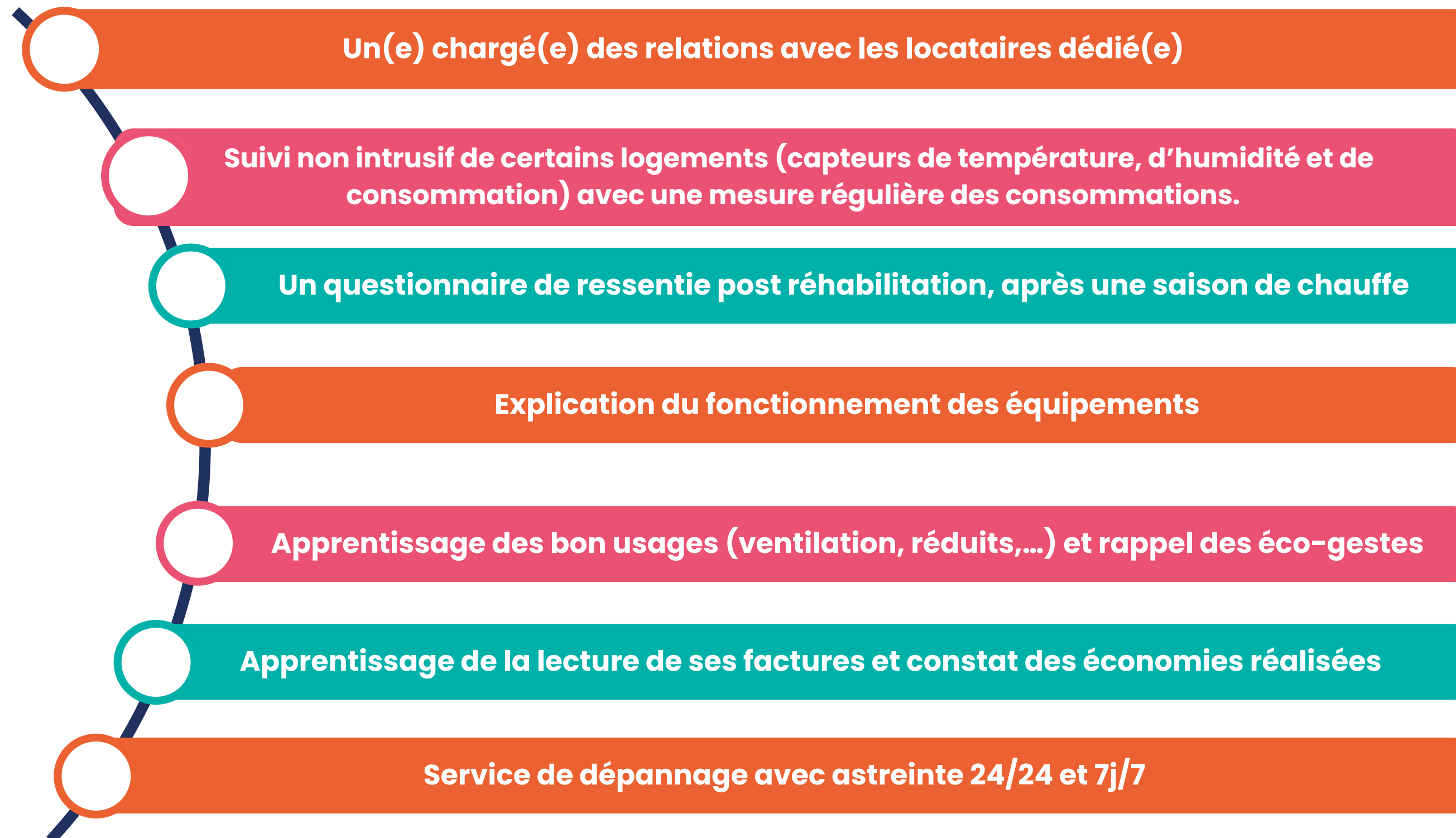
~~Pour financer et équilibrer l'opération Maine-et-Loire Habitat devrait augmenter vos loyers de 277 €/mois sur les 30 prochaines années, ce qui n'est pas réaliste.~~

Nous préférons vous proposer un **forfait mensuel** plus avantageux pour vous, qui sera largement couvert par les **économies d'énergie** que vous allez faire !

Type de logement	Facture d'énergie avant travaux (estimations)	Facture d'énergie après travaux (estimations)	Economie brut réalisée (estimation)	Forfait fixe demandé par Maine-et-Loire Habitat pendant 15 ans *	Economies restantes au locataire après paiement du forfait (estimations)
T1-T2	114€ / mois	34€/ mois	80€/ mois	42€/ mois	38€/ mois
T3 -T4	130€ / mois	239/ mois	91€/ mois	52€/ mois	39€/ mois
T5 et +	160€ / mois	48€/ mois	112€/ mois	54€/ mois	58€/ mois



Un accompagnement personnalisé



Une équipe chantier connue et reconnue



01. Oliver WERBROUCK
Directeur d'agence Angers

02. Julien MESLAGE
Directeur de travaux

03. Alexandre DAVID
Conducteur de travaux principal

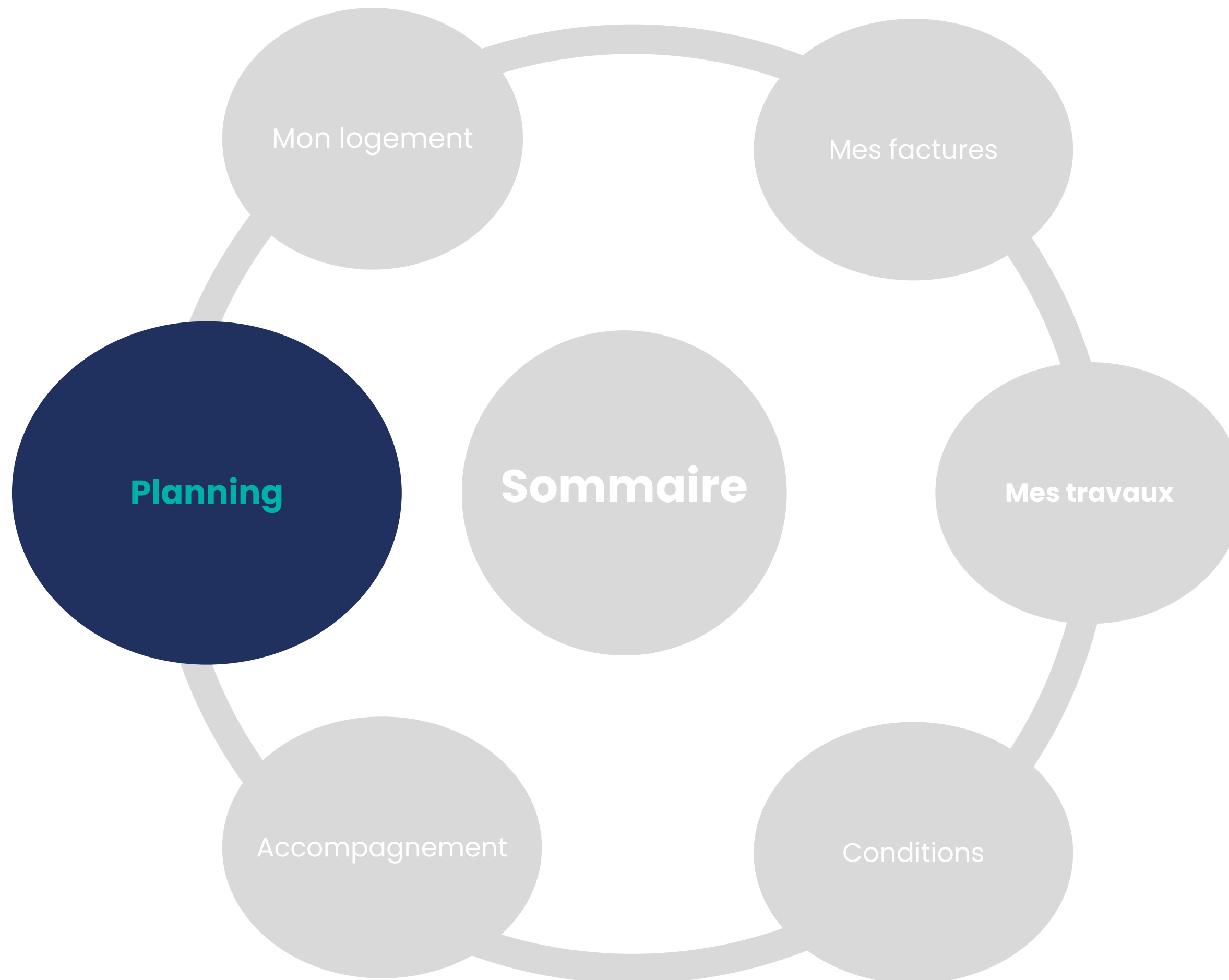
04. Sergio LOURENCO
Conducteur de travaux

05. Jean-Baptiste LEGRAND
Conducteur de travaux

06. Aymeric GELEBART
Conducteur de travaux

07. Marianne MULLER
Relation Locataire





Le calendrier 0237 - Andreze



Questions fréquentes

Si je ne peux pas déplacer mes meubles ou faire de la place pour les ouvriers car je suis porteur d'un handicap ou suis à mobilité réduite. Comment faire ?

Maine-et-Loire Habitat peut vous proposer une aide humaine gracieusement. Nous étudierons votre demande.

Combien de temps dureront les travaux dans mon logement ?

Entre 2 et 3 semaines en cumulées.

Comment faire si je travaille pour l'accès au logement ?

Nos équipes sont connues, reconnues et habituées à intervenir en milieu occupé. Vous devez obligatoirement laisser l'accès à votre logement 5 jours par semaine. Tout manquement appellera une action en justice si nécessaire et/ou des frais supplémentaires. Vous pourrez, à votre convenance être présent, laisser vos clefs à une personne de confiance, demander à un membre de votre famille majeur d'être présent..., mais au aucun cas, vous ne pourrez retarder le chantier du fait de votre absence (travail, sieste, vacances, etc...).

Je ne me chauffe pas et/ou n'utilise pas ou peu d'eau chaude. En conséquence je paie très peu d'électricité. Ferai-je les économies annoncées ?

Non en effet. Les travaux auront alors pour but de retrouver un niveau de confort normal et donc de vous chauffer à des coûts supportables.

***Avez-vous d'autres
questions ?***

Merci de votre attention !